



HÉPATITE C

Enjeu

L'hépatite C est causée par un virus à diffusion hématogène et touche approximativement 240 000 Canadiens et Canadiennes. Le nombre de personnes contaminées par le virus de l'hépatite C augmente rapidement au Canada et dans le monde, particulièrement chez ceux qui partagent des aiguilles et d'autre matériel partagé par les utilisateurs de drogues.

Contexte

Bien que le virus de l'hépatite C (VHC) existe depuis longtemps, il n'a été identifié qu'en 1989. Le VHC cause l'inflammation du foie, qui peut progresser jusqu'à la cirrhose (fibrose diffuse qui peut empêcher le foie de fonctionner normalement).

Des quelque 5 000 nouveaux cas d'infection chaque année, jusqu'à 70 pour cent demeurent asymptomatiques. Pour certains, les symptômes n'apparaissent que de 20 à 30 ans après. Entre temps et sans le savoir, ces personnes peuvent transmettre l'infection à d'autres. C'est pourquoi il est important de savoir si vous êtes à risque et les mesures préventives à prendre.

Les risques de l'hépatite C pour la santé

Comme le VIH et d'autres virus, le VHC est transmissible par l'exposition à du sang infecté. Les façons les plus communes d'être infecté par le VHC sont les suivantes :

- Le partage d'aiguilles, de pailles, de pipes, de cuillers et d'autre matériel associé à l'utilisation des drogues. Chaque année, environ les deux tiers des nouvelles infections à VHC sont associés à l'utilisation des drogues. Le nettoyage du matériel à l'aide d'un agent de blanchiment n'élimine pas toujours le virus
- Le tatouage, le perçage ou l'acuponcture effectué par une personne qui n'utilise pas de l'équipement stérilisé ou des techniques de stérilisation
- Naître d'une mère infectée par le virus de l'hépatite C
- Être piqué par une aiguille ou quelque chose de coupant sur lequel se trouve du sang contaminé, dans le contexte du milieu de travail

Les personnes qui ont reçu des transfusions sanguines avant l'adoption de mesures universelles de dépistage des dons de sang en 1992 pourraient aussi être à risque. Bien que le risque soit minime, il est aussi possible d'être infecté en partageant des articles ménagers personnels tels qu'un rasoir ou une brosse à dents avec une personne

infectée. Le risque de transmission du VHC lors de relations sexuelles est également peu élevé. Toutefois, le risque peut être accru si l'on a de multiples partenaires sexuels.

Les effets de l'hépatite C sur la santé

Le VHC s'attaque au foie, un organe vital qui agit comme un filtre pour les composés chimiques et les toxines qui entre dans notre corps. Le foie joue aussi un rôle quant à la digestion des aliments, l'entreposage des vitamines et des minéraux et intervient dans le traitement du sang.

La maladie se manifeste d'abord par des symptômes semblables à ceux de la grippe, tels que la fatigue, la fièvre, des douleurs musculaires et peut-être des nausées ou des vomissements. L'urine peut devenir de coloration foncée et, lors d'infections graves, la peau et les yeux peuvent devenir jaune (ictère). De 15 à 20 pour cent des personnes infectées se remettent de l'infection. Cependant, la majorité développe une infection chronique. La progression de la maladie au cours de la phase chronique est lente et peut durer toute une vie. Jusqu'à 20 p. 100 des personnes infectées développent une cirrhose, qui endommage gravement le foie. Un pourcentage moins important développe le cancer du foie.

À l'heure actuelle, il n'existe ni vaccin ni remède contre le VHC. Le traitement comprend habituellement une association de deux médicaments appelés interféron et ribavirine. Si vous pensez être à risque de contracter l'hépatite C, consultez

votre médecin. La maladie peut être décelée à l'aide d'une simple analyse sanguine et il y a des démarches et des médicaments que vous pouvez prendre pour minimiser les effets de la maladie.

Réduire vos risques

L'infection au VHC peut être évitée en prenant les mesures suivantes :

- Ne partagez jamais d'aiguilles ou d'autre matériel associé à l'utilisation des drogues.
- Portez des gants de latex si vous risquez d'être en contact avec le sang de quelqu'un d'autre.
- Si vous avez des relations sexuelles avec plus d'un partenaire, utilisez toujours un condom.
- Si vous voulez vous faire faire un tatouage, un perçage ou recevoir des traitements d'acupuncture, choisissez une personne détenant un permis et assurez-vous que l'équipement est stérile. Ne permettez pas l'usage d'équipement maison ou réutilisé, y compris les aiguilles, l'encre ou les bijoux.

Que fait le gouvernement du Canada contre l'hépatite C

En 1998, le gouvernement du Canada a établi le Programme de prévention, soutien et recherche pour l'hépatite C. Ce programme vise à prévenir les infections par le virus de l'hépatite C, à appuyer les personnes vivant avec la maladie, à appuyer la recherche de traitement et à sensibiliser davantage la population aux risques.

Pour en savoir plus

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'hépatite C, accédez au site Web suivant :

http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/hepatite_c/commpro1999.html

ou pour obtenir de plus amples renseignements sur l'hépatite C, consultez notre site Web : <http://www.hc-sc.gc.ca/francais/index.html>